



LE DÉPARTEMENT

ENVIRONNEMENT

| UNE COMPÉTENCE
| DU DÉPARTEMENT |

ENS **(Espaces naturels sensibles)**



LE DÉPARTEMENT

Le Département, très investi dans la protection de l'environnement, s'efforce chaque jour de concilier la préservation de son patrimoine naturel sensible avec le développement de son territoire. Il compte 244 Espaces naturels sensibles (ENS) sur 13 618 hectares.

POUR QUI ?

Les ENS sont ouverts à tous librement et gratuitement.

LE DISPOSITIF

Grâce à la Taxe d'aménagement réservée aux Espaces naturels sensibles, le Département du Var a acquis des espaces boisés, littoraux, des bords de cours d'eau, des prairies alpines, des zones humides ou d'expansion de crues... Ces sites naturels présentent un fort intérêt à différents titres : fonctionnels, biologiques, paysagers, etc. Ils doivent être préservés tout en restant des lieux de découverte du patrimoine naturel. Le Département les aménage pour faciliter leur accès au public. Certains disposent aussi de Maisons départementales de la nature, centres de ressources et d'animations.

OÙ SE SITUENT-ILS ?

Dans tout le Var.

COMMENT LES TROUVER ?

Le Département du Var a édité une brochure répertoriant tous les ENS varois. Elle est gratuite et disponible dans les offices de tourisme, les mairies, les Maisons départementales de la nature du Var, les parcs nationaux et réserves nationales et aussi en téléchargement sur le site var.fr

PLUS D'INFOS SUR VAR.FR
onglet Environnement